



FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2018-2019

www.ecole-karate-villebon.com
contact-ekv@ecole-karate-villebon.com

Photo

KARATE BODY KARATE SELF DEFENSE FORFAIT MARTIAL

NOM (de l'adhérent ou du représentant légal) : _____

PRENOM (de l'adhérent ou du représentant légal) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Portable 1 : _____ Tél. Portable 2 : _____

E-mail : _____ @ _____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____ (à renseigner pour une inscription adulte seulement)

Inscription d'un enfant : AUTORISE MON ENFANT MINEUR DESIGNE CI-DESSOUS A PRATIQUER LE KARATE OU LE SELF DEFENSE

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : M F

IMPORTANT : Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs jusqu'à leur entrée dans le Dojo et dès la sortie du Dojo. Les vestiaires ne font pas partie du Dojo.

2018-2019	Karaté Adulte	Karaté Enfant	Body Karaté	Self Défense à partir de 14 ans	Forfait Martial
Adhésion Club	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Licence FFKDA	37,00 €	37,00 €	37,00 €	37,00 €	37,00 €
Forfait Sportif	160,00 €	120,00 €	110,00 €	140,00 €	200,00 €
Total annuel	217,00 €	177,00 €	167,00 €	197,00 €	257,00 €

Forfait Martial : 2 activités maximum (Karaté & Self Défense OU Karaté & Body Karaté OU Body Karaté & Self Défense)

Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du karaté et de la compétition est obligatoire pour l'obtention de la licence.

Conformément aux dispositions des articles 38 à 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et aux dispositions des articles 15, 16, 17 et 21 du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez du droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données, la rectification, l'effacement ou la portabilité de celles-ci, ainsi que la limitation ou l'opposition au(x) traitement(s) mis en œuvre, du droit de vous opposer, pour des motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement et sans motifs et sans frais, à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale, vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL. « Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

L'association envisage de diffuser sur notre site internet les informations suivantes vous concernant : photographies et vidéos présentant les activités du club, des résultats sportifs avec mention de l'identité.

ATTENTION : En l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente fiche, votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre souhait que la diffusion de vos données sur internet cesse.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée). Pour exercer ces droits, adressez-vous à l'Ecole de Karaté de Villebon, rue de Las Rosas de Madrid 91140 Villebon sur Yvette ou envoyez un mail à cette adresse : contact-ekv@ecole-karate-villebon.com

L'adhérent, ou son représentant légal, s'engage à respecter les conditions d'inscription et certifie avoir pris connaissance des statuts de l'association.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Réserve à l'administration du club

Chèque(s) n°

Montant :

Organisme bancaire

A E

RE	CM
LL	PH